

Liste de prix des inertes

Valable dès le 1^{er} janvier 2022

Bennes ne contenant que les matériaux suivants :

Code balance	Matériaux	Taxe d'entrée	Taxe OTAS	Taxe TASC	Taxe COM	Total par tonne
1	Inertes (déchets de chantier minéraux)	37.50	5.00	2.00	1.20	45.70
2	Boues minérales et bentonite * (avec autorisation de la DGE)	42.00	5.00	2.00	1.20	50.20
4	Laine de verre ou de pierre uniquement	350.00	5.00	2.00	1.20	358.20
5	Matériaux d'excavation peu pollués * (QP 71 ou analyses obligatoires)	37.50	5.00	2.00	1.20	45.70
6	Enrobé bitumineux {HAP<5'000mg/kg), devrait prioritairement être recyclé	42.00	5.00	2.00	1.20	50.20
7	Matériaux amiantés fortement agglomérés selon directive cantonale DCPE875	42.00	5.00	2.00	1.20	50.20
10	Déblai de voies peu pollué	37.50	5.00	2.00	1.20	45.70
11	Matériaux d'excavation non pollués	37.50	5.00	2.00	1.20	45.70
17	Matériaux d'excavation type 'T'	37.50	5.00	2.00	1.20	45.70

* Faire une demande préalable à Valebin SA ou DGE.

Prix net en francs suisses par tonne. TVA 7.7 % non comprise.

OTAS : taxe fédérale

TASC : taxe cantonale

Taxe COM : taxe communale

Conditions de paiement : Net à 30 jours.

Pour les petites quantités, un prix minimum de **CHF 20 .00** sera facturé.

Pour toute livraison de matériaux inertes supérieure à 300 tonnes, une demande préalable doit être faite à la société Valebin SA.

La société se réserve le droit d'accepter ou non certains matériaux. Toute benne non conforme sera rechargée et facturée d'un forfait de **CHF 120.00**.

Pour plus de renseignements sur les matériaux acceptés ou non à la décharge, vous pouvez consulter notre site Internet: www.valebin.ch

Valebin SA se réserve le droit d'adapter les prix et conditions en tout temps, moyennant préavis.